

Compte-rendu du Conseil Municipal de LA COURTINE
du 26 février 2022

Délibération adoptée par le Conseil Municipal

PRESENTS : MICHELON Jean-Marc, CHASSAING Bernard, PRIEUR Marcelle, LACROIX-BESSE Suzanne, LEGATHE Fabrice, GRANET Sandrine, ROMAN Alexandru, QUESNEL Thierry, RAYNAUD-LONGY Gaëlle, JULIEN Sophie, PIQUET Rémy.

REPRESENTE :

ABSENTS : MEMPONTEL Daniel, LONGY Camille, THAUMIAUX Delphine, COUVREUR Julien.

Secrétaire de séance : PRIEUR Marcelle.

- **Portant sur « Opposition à la fermeture d'une classe à l'école élémentaire de La Courtine »**

« Le Conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- S'oppose formellement à la décision injustifiée de l'inspecteur d'académie
- Précise que sans retour rapide et positif sur cette décision, il sera dans l'obligation de prendre des mesures afin de défendre et de maintenir l'accès au service public en milieu rural déjà défavorisé et pénalisé par de telles directives (non organisation des futurs scrutins électoraux...) »

Le texte complet des délibérations sera, à compter du 26/02/2022 consultable dans le registre des délibérations.



Le Maire,

J-M. MICHELON